

N° 1-2 2019  
JANVIER - FÉVRIER

## SOMMAIRE

### VIE DE LA CHAMBRE

Agenda	2-3
Nouveaux membres	3-4
Mise en relations d'affaires	4

### ACTUEL

Votations	5
Consultations	5
Conjoncture	5-6
Emploi	6
Sécurité sociale	6-7

### COMMERCE EXTÉRIEUR

Marchés et prospection	7
Réglementation	8
Communication	8
Les visages de la CCIJ	8

### IMPRESSUM

Conception graphique:  
Demotec SA - Graphisme-Impression,  
Porrentruy  
Impression:  
Imprimerie Pressor SA, Delémont

## ÉDITORIAL

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

Le 10 février, nous voterons sur une initiative populaire qui, si elle est acceptée, aura des conséquences majeures sur le développement démographique et économique futur de notre pays, et de notre canton.

L'initiative des Jeunes Verts intitulée « Stopper le mitage – pour un développement durable au sein du milieu bâti », ou « initiative contre le mitage », prévoit ni plus ni moins que de geler la surface totale des zones à bâtir, sans aucune limite de temps. Toute nouvelle zone bâtissable devrait à l'avenir être compensée par le déclassement d'une surface au moins aussi grande et d'une valeur de rendement agricole comparable. Seules les installations destinées à l'agriculture dépendante du sol ou certaines constructions publiques seraient autorisées en dehors de la zone à bâtir. C'est comme si l'on figeait le territoire dans son état actuel, lui interdisant toute évolution, et rendant ainsi pratiquement impossible la création de nouvelles zones pour l'habitat et les entreprises.

Aujourd'hui, les dispositions de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) sont suffisamment contraignantes – voire même souvent jugées excessives par les communes chargées de les mettre en œuvre – pour empêcher une extension anarchique des zones d'activités. Ces mesures ont eu un effet sensible puisqu'entre 2012 et 2017, la surface de la zone à bâtir par habitant a passé en Suisse de 309 à 291 m<sup>2</sup>, soit une diminution de quelque 6 %. Le problème auquel l'initiative des Jeunes Verts veut s'attaquer est donc déjà résolu.

Par son côté extrême, cette initiative risque bien d'avoir en plus comme effet pervers de faire grimper les prix de l'immobilier, tant pour les particuliers que pour les entreprises, qui pourraient rencontrer des difficultés à trouver des espaces où s'implanter et se développer. C'est donc bien l'ensemble du tissu économique qui en pâtira.

Engagée en faveur d'un développement démographique et économique harmonieux de notre canton, la CCIJ recommande dès lors de dire clairement **NON** à cette initiative extrême le 10 février.

Nous profitons de ce premier numéro de l'année pour vous souhaiter de belles satisfactions en 2019 ainsi qu'une nouvelle année riche en projets et propice à vos affaires.

Et dans l'immédiat, bonne lecture !

*Pierre-Alain Berret, Directeur*

## AGENDA

Principal temps fort de l'année, **l'Assemblée générale 2019 de la CCIJ** revêt une importance particulière, dans la mesure où notre association renouvelle ses organes dirigeants. Le président Patrick Corbat a décidé de remettre son mandat après six années à la Présidence et un total de trente-trois ans d'activité au sein du Conseil général, dont trente et un au Comité. L'Assemblée rendra hommage à M. Corbat pour cet engagement exceptionnel au service de notre association et de l'économie jurassienne. Sur proposition du Conseil général, l'Assemblée élira un successeur de M. Corbat. Le Conseil et le Comité seront également partiellement renouvelés.

L'Assemblée générale aura lieu le **jeudi 6 juin à Delémont (complexe Cinémont)**. Elle sera organisée en partenariat avec les Services industriels de Delémont et l'entreprise Sacen SA, toutes deux actives dans la fourniture d'énergie et le développement de solutions dans les domaines des économies d'énergie, des énergies renouvelables et de la mobilité électrique. Ces deux entreprises membres CCIJ organiseront, l'après-midi, des ateliers consacrés précisément à la mobilité durable. À l'issue de la partie statutaire de l'AG, une table ronde réunira des dirigeants de premier plan actifs au niveau suisse dans le domaine de l'énergie. Ils livreront leur vision de l'approvisionnement énergétique du pays, un enjeu incontournable actuel et futur pour les entreprises.



*L'Assemblée générale, un événement toujours très prisé des milieux économiques et politiques.*

### Petits-déjeuners vitaminés

Un nouveau format d'événements est proposé à nos membres. Organisés le matin, entre 7 h 30 et 9 h 00 autour d'un petit-déjeuner buffet, ils s'adressent en

priorité aux chefs et aux cadres d'entreprises à un moment de la journée où l'esprit n'est pas encore accaparé par les contraintes quotidiennes. Le format se veut à la fois décontracté et tonique, avec des présentations courtes et vivantes qui favorisent l'interaction entre les orateurs et les participants.

Trois rendez-vous figurent à l'agenda. Le premier aura lieu **le vendredi 12 avril 2019** et nous y accueillerons Pascal Meyer, fondateur et CEO de QoQa.ch, le site de commerce en ligne. Jurassien d'origine, M. Meyer partagera son expertise en matière de **digitalisation** au sein des entreprises et évoquera les dernières tendances en la matière et les enjeux pour les PME.



*Pascal Meyer,  
CEO de Qoqa.ch.*

Le deuxième petit-déjeuner, **le jeudi 4 juillet 2019**, aura pour thème la **cybersécurité** des entreprises. Où nous verrons, en compagnie de Stéphane Gex-Fabry et Stéphane Fleury, deux spécialistes de la Bâloise assurances, à quel point les entreprises sous-estiment encore ce risque et ses conséquences potentielles pour la bon-ne marche de leurs affaires.

Le **neuromarketing** sera au centre du troisième petit-déjeuner de l'année, **le jeudi 24 octobre 2019**. D<sup>r</sup> Julien Intartaglia, professeur à la Haute-École de gestion Arc à Neuchâtel et auteur d'une récente étude à ce sujet, décortiquera les mécanismes de cette discipline passionnante et montrera comment les entreprises peuvent toucher le cerveau de leurs clients.

### 5 à 7

Trois séances d'information sur des thématiques d'actualité seront organisées entre 17 h 00 et 19 h 00. **Le jeudi 16 mai 2019**, les plus récentes projections en matière de formation professionnelle et plusieurs programmes novateurs destinés aux entreprises seront présentés par les responsables cantonaux. Le 5-7 du **mercredi 18 septembre 2019** sera consacré à une visite de l'antenne jurassienne du Parc Suisse de l'Innovation et aux opportunités que ce projet re-

présente pour les entreprises jurassiennes. Enfin **le 2 décembre 2019** permettra de faire le point sur les dernières nouveautés dans le domaine fiscal et des assurances sociales en partenariat avec BDO et la CNCI. En fonction de l'actualité, un (ou plusieurs) 5-7 supplémentaire sera organisé.

### **Autres temps forts**

Dans une volonté d'aller au cœur des entreprises, nous renouons avec la tradition d'organiser une **visite d'entreprise** à l'attention de nos membres. Celle-ci aura lieu **le 29 août 2019** chez Felco, aux Geneneys-sur-Coffrane. Cette entreprise est leader mondial dans la fabrication d'objets de taille et de coupe, en particulier de sécateurs.

La présentation de la traditionnelle **enquête conjoncturelle** aura lieu en **novembre 2019** (date à préciser), en partenariat avec UBS Delémont. Ce rendez-vous toujours très prisé des entrepreneurs et des milieux économiques et politiques permet de prendre le pouls des affaires, d'identifier les attentes des entreprises et d'analyser les dernières prévisions pour l'année à venir.

Une dernière occasion de réseauter est proposée aux membres CCIJ à l'occasion de **l'apéritif de fin d'année**, le **jeudi 12 décembre 2019**. Ce moment convivial aura lieu au sein du magasin Meubles Nicol à Porrentruy, qui est partenaire de l'événement.

Notre programme complet peut être consulté sur **www.ccij.ch**. Des invitations seront adressées à nos membres avant chaque événement et toutes les informations utiles (heures, lieux, intervenants) seront mises à jour sur notre site.

## **NOUVEAUX MEMBRES**

Au 31 décembre 2019, la CCIJ comptait près de 450 membres, des entreprises actives dans l'industrie et les services. Au total, les membres CCIJ représentent plus de 14 000 emplois dans le Jura.

Nous sommes heureux d'accueillir plusieurs nouveaux membres auxquels nous souhaitons la bienvenue.

### **Groupe Achor SA, Delémont**

Entreprise spécialisée dans le développement, la fabrication et le commerce de montres.

Gionni Inguscio, CEO: « La CCIJ est un partenaire incontournable pour appuyer nos démarches à l'exportation ».

### **ACT PRO SA, Delémont**

Entreprise active dans le conseil et le placement de personnel fixe et temporaire.

Pablo Richart, directeur général et fondateur: « La CCIJ est le porte-parole privilégié du milieu des affaires et un acteur du développement économique pour notre région et notre pays. »

### **Banque Cler, Delémont**

Banque suisse spécialisée dans les placements et les prêts hypothécaires, qu'elle souhaite rendre « clair, simple, compréhensible », selon la signification du mot « Cler » en romanche.

Christophe Berberat, directeur: « En adhérant à la CCIJ, nous souhaitons renforcer notre intégration au tissu économique jurassien ».

### **Berthoud Immob SA, Bassecourt**

Société active dans le domaine de l'immobilier, plus particulièrement dans la réhabilitation du patrimoine bâti. Elle réalise et commercialise de tous nouveaux appartements adaptés ainsi que des résidences pour seniors.

David Berthoud, administrateur: « Notre affiliation à la CCIJ est pour nous une façon d'intégrer encore plus le marché de proximité et reste un gage de qualité en termes de référencement. De par notre position de promoteur, les retombées économiques locales sont une priorité pour notre développement interne et notre stratégie commerciale. »

### **CNC Software Europe SA, Porrentruy**

Succursale suisse de CNC Software Inc, l'éditeur de Mastercam, leader mondial des logiciels de FAO pour le fraisage de 2 à 5 axes, le tournage et l'électro-érosion à fil, la conception 2D/3D surfacique et volumique, artistique et gravure.

Matthieu Saner, Directeur « La CCIJ est une source d'informations et de conseils efficace et indispensable pour soutenir nos entreprises régionales. »

### **Collège et Lycée Saint-Charles, Porrentruy**

Ecole privée fondée en 1897 reconnue par le Canton du Jura et offrant un cursus allant de la 5eH à la maturité fédérale.



Carmen Kocher, rectrice: « Le Collège et Lycée Saint-Charles est un acteur économique qui contribue à la visibilité du canton à l'extérieur. L'adhésion à la CCIJ nous renforce dans ce rôle ».

### Confiland SA, Courrendlin

Entreprise active dans la distribution de chocolat suisse et des produits d'importation des secteurs de la confiserie, de la biscuiterie et du snack.

Stefano Caruso, PDG: « Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double. C'est la synergie entre la CCIJ et les entreprises ».

### Pinta Industry SA, Courgenay

L'entreprise a deux activités principales: étude et mise en production de solutions techniques d'isolation thermique et acoustique (ferroviaire, aviation, bâtiment, industrie) et production de filtres à charbon actif pour captation d'odeur (hottes de cuisine, aspirateurs, HVAC).

Xavier Girod, CFO: « Notre entreprise est présente à Courgenay depuis près de 30 ans (anciennement Illbruck). Faisant partie du groupe Pinta Element, nous sommes actifs en Suisse et à l'international mais souhaitons confirmer notre ancrage dans le canton du Jura en adhérant à la CCIJ ».

## MISES EN RELATIONS D'AFFAIRES

Une délégation d'entrepreneurs jurassiens a participé récemment à la **Rencontre des dirigeants de Suisse latine**, organisée par les Chambres de commerce à Lausanne. L'événement, dont c'était la deuxième édition, a permis d'entendre des intervenants de haut niveau sur le thème « Exigences et performance du CEO ».

Les conférences, très interactives, ont apporté des éclairages intéressants sur la gouvernance, la résilience du dirigeant, la culture d'entreprise en pleine métamorphose ou encore les failles de notre cerveau dans la prise de décision (mises en évidence par un mentaliste). Les participants ont ainsi pu bénéficier de regards originaux sur ce qui fait leur quotidien et échanger leurs expériences et bonnes pratiques.

La rencontre avait également pour but de favoriser les mises en relations d'affaires entre dirigeants provenant de toute la Suisse romande et du Tessin.

### Visite du Switzerland Innovation Park Basel Area

Une délégation de la CCIJ a rencontré à Bâle les dirigeants de BaselArea.swiss/Parc suisse de l'innovation. Le président M. Domenico Scala et le vice-président de la CCIJ M. Georges Humard se sont réjouis de pouvoir tisser de nouveaux liens entre les entreprises jurassiennes, la Promotion économique cantonale et cette institution de recherche et de promotion de l'innovation dont le canton du Jura est membre.

La visite du Switzerland Innovation Park Basel Area à Allschwill a plongé les participants dans la médecine du futur. 150 chercheurs travaillent sur le site dans les domaines de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et du développement de produits. Le Parc, qui se profile comme le leader mondial en matière d'intelligence artificielle dans les sciences de la santé, réalise de très intéressants travaux en ingénierie biomédicale, secteur qui laisse entrevoir de réelles opportunités de collaboration pour les entreprises jurassiennes.

Le Switzerland Innovation Park Basel Area ouvrira une antenne sur la zone d'activités d'Innodel près de Delémont dans le courant de cette année 2019. La CCIJ suivra avec beaucoup d'attention les développements qui seront réalisés sur ce site.



*Développement en ingénierie biomédicale.*

## VOTATIONS

---

### Projet AVS-fiscalité

Le peuple suisse se prononcera le 19 mai sur le projet de réforme fiscale et financement de l'AVS dit RFFA. Cette réforme est le fruit d'un compromis politique adopté par les Chambres fédérales. D'un côté, elle permet de régler l'épineuse question des régimes fiscaux cantonaux qui ne correspondent plus aux normes internationales et que la Suisse se doit d'abolir. Le projet est donc nécessaire et équitable car toutes les entreprises seront ainsi traitées de manière identique et évolueront au sein d'un cadre juridique clair. De l'autre côté, un financement additionnel est apporté à l'AVS à hauteur de 2 milliards de francs, ce qui permettra de consolider les finances du premier pilier à moyen terme et profitera à l'ensemble de la population. Rappelons que les dernières tentatives de réforme de l'AVS ont toutes échoué jusqu'ici et que l'équilibre de l'AVS est menacé par l'évolution démographique et le déséquilibre croissants entre cotisants et rentiers.

Ce projet équilibré permet à la Suisse de s'adapter aux nouvelles normes fiscales internationales en protégeant ses intérêts et en restant compétitive.

La réforme AVS-fiscalité bénéficie du soutien d'une large alliance : le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons, l'Union des villes suisses, l'Association suisse des communes et les associations économiques et patronales.

### Et dans le Jura...

La réforme fédérale sera mise en œuvre dans les cantons selon des modalités qu'il leur appartient de définir. Dans le Jura, le projet a fait l'objet d'une consultation en fin d'année 2018 et sera traité prochainement par le Parlement. Nous aurons dès lors l'occasion d'y revenir plus en détail dans la prochaine édition de notre bulletin d'information.

### Révision de la loi sur les armes

La révision de la loi sur les armes sera également soumise au peuple le 19 mai. Elle fait suite aux attentats survenus ces dernières années en Europe, qui ont entraîné un renforcement des règles en matière de détention d'armes et d'échange d'informations au sein de l'espace Schengen, dont la Suisse fait partie. L'acceptation de cette révision est nécessaire pour maintenir la Suisse au sein de l'espace Schengen.

L'accord cesserait en effet immédiatement d'être appliqué en cas de rejet, avec des effets très concrets pour les citoyens (files d'attente dans les aéroports, aux frontières...) et les entreprises (baisse des exportations et de la fréquentation touristique...). La Suisse a négocié des exceptions avec l'UE, qui assurent le statu quo à la fois aux militaires et aux chasseurs, de sorte que très peu de personnes seront concrètement touchées en Suisse par cette révision législative.

## CONSULTATION

---

### Places de stationnement

Les dispositions du droit cantonal relatif au stationnement pourraient prochainement changer. Le Gouvernement jurassien met en consultation un projet de modification de la LCAT, qui vise à dimensionner de manière « adéquate » les surfaces de stationnement liées à des projets soumis à autorisation de construire et à limiter l'emprise du stationnement sur les surfaces naturelles dans les zones à bâtir.

Dans les faits, cette révision entraîne un profond changement de perspective. Alors que le droit cantonal actuel exige qu'un nombre minimal de cases de stationnement soit aménagé lors de la réalisation d'un projet immobilier, la révision prévoit désormais de fixer un plafond. Ainsi, une aire de stationnement ne pourra en aucun cas dépasser 1800 m<sup>2</sup>, tout excédent de surface devant être intégré à un bâtiment à plusieurs niveaux.

Des installations de stationnement pour cycles et cyclomoteurs doivent également être aménagées en nombre suffisant.

À l'origine de cette révision, le Parlement a accepté en 2015 une motion demandant de lutter contre l'étalement des surfaces de stationnement sur les terrains non bâtis et de lutter contre le « grignotage urbain ».

La consultation court jusqu'au 5 mars. Les documents de consultation sont accessibles sous <http://www.jura.ch/DEN/SDT/Actualites-Consultations.html>.

## CONJONCTURE

---

### Bonnes perspectives à l'export

Malgré des prévisions de croissance revues à la baisse par les principaux instituts, qui tablent désormais sur un taux compris entre 1,2 et 1,7%, soit environ 1

point de moins qu'en 2018, les perspectives à l'exportation demeurent globalement positives.

Le récent baromètre du Crédit Suisse confirme une baisse perceptible mais reste dans une zone de croissance. L'Asie présente le meilleur potentiel en 2019, selon la banque. La production industrielle devrait continuer à croître en Europe, certes à un rythme un peu plus lent, ce qui aura un impact positif sur la demande de biens d'équipement suisses. La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine représente le principal risque pour le commerce extérieur suisse, en raison du ralentissement du commerce mondial qu'elle pourrait provoquer.

Un récent sondage réalisé par Switzerland Global Enterprise auprès de 200 PME montre que les entrepreneurs partagent cette vision globalement positive. Une majorité s'attend toujours à une hausse des exportations au 1<sup>er</sup> trimestre, mais la part anticipant une baisse a tout de même doublé (12%).

Le dernier indice PMI élaboré par Raiffeisen va dans le même sens. Les données recueillies auprès des responsables d'achats de PME maintiennent l'indice en zone positive, mais la dynamique de croissance s'est sensiblement ralentie. Ce sont les valeurs pour les carnets de commandes, la production et les stocks qui marquent le pas.

Un fléchissement de l'activité est également relevé par swissmem qui note, au 3<sup>e</sup> trimestre 2018, un ralentissement de la progression des chiffres d'affaires et un recul de 6% des carnets de commandes.



## EMPLOI

### Premiers effets de la préférence indigène light

L'administration cantonale a récemment rendu publics les chiffres d'inscriptions aux ORP depuis l'en-

trée en vigueur de la « préférence indigène light » au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Ainsi, entre juillet et novembre, 1566 postes ont été annoncés à l'ORP, dont 1055 soumis à l'obligation d'annonce. Durant la même période 2017, seuls 333 postes avaient été annoncés, soit environ cinq fois moins. En moyenne mensuelle depuis juillet 2018, plus de 630 propositions de placement ont été transmises à l'ORP (230 en 2017).

L'entrée en vigueur de cette réglementation a manifestement incité certains employeurs à communiquer aux ORP tous leurs postes, qu'ils soient ou non soumis à l'obligation. De manière générale, la parfaite collaboration entre employeurs et ORP peut être mise en évidence.

Le SECO établira un rapport sur l'efficacité du nouveau système à l'automne 2019.

## SÉCURITÉ SOCIALE

### Faciliter l'insertion professionnelle grâce à des mentors

Une nouvelle mesure pour faciliter l'insertion des jeunes et des seniors dans le monde du travail est proposée par le Service cantonal de l'action sociale. Il lance un système de mentorat qui requiert la collaboration des entreprises sur une base volontaire.

L'idée est de créer des duos entre un bénéficiaire de l'aide sociale et un mentor bénévole. Le second fait bénéficier le premier de son réseau et l'accompagne dans ses démarches de recherche d'emploi, lui donnant « le dernier coup de pouce en vue de l'insertion », selon les responsables du projet. L'entreprise mentore s'engage à libérer son em-





ployé à raison d'une heure par semaine pour qu'il puisse accomplir cette mission.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir toute information utile à l'adresse [www.jura.ch/mentorat](http://www.jura.ch/mentorat).

### AVS dans le rouge...

Les comptes de l'AVS devraient terminer l'année 2018 sur une perte comprise entre 1 et 1,5 milliard de francs. Cette situation s'explique principalement par un rendement négatif des fonds de compensation de l'AVS, de l'AI et du régime des APG. Le déficit se situerait entre 3 et 4%. En 2017, le fonds avait généré un rendement de 7% qui avait permis d'effacer le déficit de répartition.

La dégradation des perspectives financières du fonds AVS met une nouvelle fois en exergue le déséquilibre structurel de cette assurance sociale lié principalement au vieillissement de la population. Une raison de plus de soutenir le projet RFFA soumis en votation le 19 mai (voir page 5 ci-dessus).

### ...et chômage dans le noir

Grâce à la bonne situation sur le marché de l'emploi, le **fonds de compensation de l'assurance-chômage** a bouclé l'année sur un excédent de 1,1 milliard de francs (401 millions en 2017). Les recettes ont atteint 7,85 milliards (+1,7%), dont 7,19 provenant des cotisations, tandis que les dépenses se contractaient de 8% à 6,74 milliards.

L'assurance-chômage, dont la dette envers la Confédération atteignait 7,4 milliards de francs en 2010, devrait être totalement désendettée à la fin 2019, prédit le SECO. D'ici 2020, son capital propre devrait s'élever à 3,4 milliards, ce qui rendra caduc le pourcent de solidarité prélevé sur les hauts salaires pour contribuer à l'assainissement du fonds. La loi prévoit en effet sa suppression dès que le capital propre de l'assurance chômage atteindra 2,5 milliards de francs.

## MARCHÉS ET PROSPECTION

### Changement d'arrondissement douanier pour le Jura

Des changements sont récemment intervenus dans la délimitation territoriale des arrondissements douaniers. Le Canton du Jura passe de l'arrondissement I à l'arrondissement III, ce qui signifie concrètement que la direction de référence se trouve désormais à

Genève plutôt qu'à Bâle. Le Département fédéral des finances invoque des raisons d'organisation et de concordance entre les arrondissements douaniers et les régions gardes-frontières.

Les exportateurs agréés ont été informés individuellement de cette nouvelle organisation. Pour les autres, la CCIJ assurera les mêmes prestations sans aucun changement. En cas de problème particulier, l'interlocuteur est désormais la Direction d'arrondissement III à Genève, tél. 058 469 72 72.

### Royaume-Uni: la Suisse prépare l'après-Brexit

Le Brexit ne sera pas sans conséquences pour la Suisse. Afin de se préparer à cette échéance, fixée au 29 mars 2019, le Conseil fédéral a signé en décembre trois nouveaux accords avec la Grande-Bretagne. Ils garantissent autant que possible le statu quo dans des domaines importants pour les entreprises et les citoyens suisses, et complètent un premier accord commercial bilatéral conclu récemment.

Le premier accord concerne le trafic aérien. Il garantit le maintien, même en cas de Brexit «dur», des quelque 150 vols quotidiens entre la Grande-Bretagne et la Suisse. Les transports terrestres font l'objet du deuxième accord, qui vise à ne pas entraver la circulation des biens et des personnes par la création d'obstacles administratifs et l'introduction de régimes d'autorisation. Le troisième accord précise les droits des citoyens après le Brexit. Il clarifie la situation pour les entreprises et les quelque 34 500 ressortissants suisses établis au Royaume-Uni et les 43 000 ressortissants britanniques établis en Suisse. Ainsi, les droits découlant de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE seront assurés après le Brexit.

Malgré les efforts diplomatiques déployés par la Suisse, un accord entre l'UE et la Grande-Bretagne est indispensable pour régler de nombreuses questions encore en suspens, comme les règles qui s'appliqueront en matière de séjour, de regroupement familial, de coordination des assurances sociales, de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et de fourniture de services.

### Nouveaux accords de libre-échange

Le Conseil fédéral a donné son feu vert à trois accords, signés entre les États de l'AELE et la Turquie, l'Indonésie et l'Équateur.

Avec un commerce de 3,3 milliards de francs, la **Turquie** figure au 20<sup>e</sup> rang des partenaires commerciaux de la Suisse. L'accord signé avec l'**Indonésie** permettra à terme d'exonérer environ 98% des exportations suisses vers le quatrième pays le plus peuplé du monde. Avec des échanges de quelque 830 millions de francs par an, l'Indonésie est l'un des partenaires économiques les plus importants de la Suisse en Asie du Sud-Est. Enfin l'**Équateur** génère un volume commercial annuel de 200 millions de francs avec la Suisse, ce qui le place au 6<sup>e</sup> rang de nos partenaires économiques en Amérique latine.

Toute information sur la portée détaillée de ces trois accords peut être obtenue sur le site du SECO [www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch)

## RÉGLEMENTATION

### Canada: nouvelles règles pour les exportateurs suisses d'aliments

Une nouvelle réglementation, entrée en vigueur le 15 janvier 2019, prévoit en particulier que les importateurs canadiens et les importateurs non-résidents devront détenir une licence. Les entreprises devront mettre en place des mesures de contrôle préventif de la salubrité des aliments à toutes les étapes au moyen d'un plan. Enfin elles devront créer des systèmes visant à assurer la traçabilité des aliments.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a mis en place un certain nombre d'outils à l'intention des entreprises. Toute information peut aussi être obtenue sur le site: <http://www.inspection.gc.ca/aliments/rsac/trousse-a-l-intention-des-ent...>

## COMMUNICATION

### La CCIJ sur LinkedIn et Twitter

Nous invitons nos membres, nos partenaires et les personnes intéressées à suivre l'actualité de la CCIJ et de l'économie jurassienne sur les réseaux sociaux. Votre CCIJ est depuis le début de l'année présente sur deux d'entre eux : LinkedIn et Twitter.

Le premier est un espace où s'échangent des informations et des bonnes pratiques sur le monde professionnel et la vie des entreprises. Au fil du temps, nous y présenterons nos activités et nos événements. Nous aurons également à cœur de relayer les informations marquantes concernant nos membres présents sur ce réseau social. Le second réseau sur



La CCIJ sur LinkedIn.

lequel nous avons choisi d'être actifs, Twitter, sera plus particulièrement dédié à l'actualité politique. Nous y communiquerons les points de vue de la CCIJ sur les grands dossiers qui impactent les conditions-cadres et la vie des entreprises.

Ces pages sont accessibles sous [www.linkedin.com/company/cji-jura](http://www.linkedin.com/company/cji-jura) et [www.twitter.com/ccijura](http://www.twitter.com/ccijura). Nous vous invitons à vous y abonner et à en partager les contenus afin de donner un large écho aux activités de votre CCIJ et à valoriser les entreprises jurassiennes.

### Des professionnels à votre service

Voici les visages du secrétariat permanent de la CCIJ, situé à la rue de l'Avenir 23 à Delémont.

De gauche à droite: Océane Studer, secrétaire, Marlyse Fuhrer, directrice adjointe, Pierre-Alain Berret, directeur, Céléna Frund, apprentie, Chloé Petignat, comptable, Manuela Stalder, secrétaire de GastroJura.

Notre engagement : professionnalisme et convivialité au service des entreprises jurassiennes.



Les visages de la CCIJ.